



AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier 2023

(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 105.1)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, de ce qui suit :

Il sera procédé au dépôt du rapport financier de la Ville de L'Île-Perrot pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et du rapport du vérificateur externe, lors de la séance du conseil qui se tiendra le 14 mai 2024 à 19 h 30 dans la salle Florian-Bleau de l'hôtel de ville sis au 110, boulevard Perrot.

Donné à L'Île-Perrot, ce 6 mai 2024.

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier par intérim